



Saint Mars
de Coutais

Le

Mag' Saint Marin

Du Lac au Tenu

Informations municipales de Saint-Mars-de-Coutais

Janvier
2022

Bonne et heureuse année 2022



> Journée citoyenne 30/11/2021, pose de nichoirs à oiseaux.



Sommaire



Le mot du Maire	3
Les commissions municipales : bilan et perspectives	5
Les conseils municipaux de mai à décembre 2021, synthèse des décisions	11
Les projets municipaux en cours	16
Vie des services municipaux	21
Les actualités 2021 de la Commune	24
■ L'état-civil	
■ Dossiers instruits en aménagement et droit des sols (ADS)	
■ Retour sur les événements de 2021	
Vie scolaire	26
La dynamique associative Saint-Marine	28
En lien avec les autres communes	33
Les prochains événements	35

QUELQUES PRÉCISIONS... :

Il faut compter plusieurs semaines entre la finalisation des articles d'un tel bulletin et la diffusion dans vos boîtes aux lettres (temps nécessaire à la mise en page, la vérification, l'impression, la distribution...).

Certaines informations peuvent donc avoir évolué depuis cette finalisation.

Nous vous remercions de votre compréhension.



LE MOT DU MAIRE



Chères Saint Marines, Chers Saint marins,

A l'aube de cette nouvelle année je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2022, des vœux de santé, bien si précieux, des vœux de bonheur en famille et entre amis.

Cette nouvelle année commence avec une propagation importante du virus omicron. Malheureusement, avec cette crise sanitaire très prégnante, nous avons été contraints d'annuler la cérémonie des vœux du 8 janvier. Pourtant, ce moment important où nous aurions eu le plaisir de vous présenter le bilan de nos actions de l'année écoulée et les perspectives pour l'année 2022, devait être aussi un moment de lien social et de convivialité.

Dans un tel contexte, soyons tous conscients qu'en respectant les gestes barrières nous nous protégeons mutuellement, et nous limitons cette propagation, sans pour autant l'éradiquer.

Pour autant, nous restons optimistes pour vous rencontrer lors d'une réunion publique avant l'été où nous pourrions vous présenter plus en détail notre action municipale.

Malgré tout, cette crise sanitaire nous force à rechercher des solutions afin de maintenir un minimum de lien social, de communication et d'information.

Pour toutes celles et ceux qui sont familiarisés avec l'outil numérique, vous pouvez vous connecter sur le site de la commune pour découvrir la vidéo, où l'expression de chaque adjoint va vous permettre de découvrir non exhaustivement les actions principales réalisées 2021 ou en cours et celles qui se poursuivront en 2022.

Lors des élections municipales de 2020, nous nous étions engagés sur un programme pour la mandature. Ce programme mis en œuvre est décliné dans les feuilles de route qui vous ont été présentées à la fin juin 2021.

Pour 2022, l'aménagement du bourg va se poursuivre et doit se terminer au deuxième semestre de cette année. Ces travaux perturbant en ce moment vont, à terme, améliorer la qualité de vie de tous, notamment en donnant une large place aux mobilités actives et en sécurisant les déplacements des piétons et des vélos, qui prennent une place importante dans la protection de notre environnement. Cet investissement de plus de 2 M€ n'est pas dans un objectif de supprimer l'utilisation de la voiture, mais bien au contraire de mettre en place une circulation apaisée, où chacun doit s'y retrouver.

Il est évident que la place de la voiture est sur la voie qui lui est dédiée, et non stationnée sur les trottoirs ou les pistes cyclables. Avec récurrence, nous avons communiqué sur ces stationnements gênants. D'ailleurs, ce sont toujours les mêmes récalcitrants qui ne respectent pas le savoir vivre ensemble. Par conséquent, en qualité d'officiers de police judiciaire et conformément à la législation en vigueur, le Maire et les Adjointes n'excluent pas de verbaliser le non-respect de la réglementation du stationnement.

Par ailleurs, une étude prospective du développement de notre commune à l'horizon de 2030 va commencer au début de cette année avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et

Environnement de Loire-Atlantique et un plan guide opérationnel sera élaboré avec Loire Atlantique Développement, en concertation avec le Département. Ce plan guide permettra à la commune d'avoir une orientation financière d'accompagnement du Département en fonction des thématiques retenues.

Bien évidemment, cette étude doit faire apparaître l'éventuelle relocalisation des commerces, avec en priorité le projet de la boulangerie, mais également les évolutions des structures d'accueil concernant la santé, la jeunesse, les aînés, les structures associatives et culturelles.

L'environnement doit être aussi au cœur de nos préoccupations, tant dans le domaine de la qualité de l'eau, que dans le domaine de la qualité de l'air dans les bâtiments recevant du public.

Toutes ces thématiques, doivent s'inscrire dans l'intérêt général et au service du plus grand nombre.

Comme nous nous y sommes engagés, et dans la démarche de participation citoyenne et de concertation, des réunions avec les Saint Marins seront organisées tout au long de cette réflexion et un comité de pilotage doit être créé pour accompagner cette étude.

L'étude de la Zone d'aménagement concerté des Millauds va se poursuivre. Des études complémentaires et réglementaires concernant l'impact environnemental dû à l'évolution de la législation sont en cours.

D'autre part, devant la demande forte pour l'installation de nouveaux professionnels de santé, une étude sur l'évolution de la structure, voire de son agrandissement a débuté. D'autres projets sollicitant moins les finances de la commune se poursuivront.

Pour mettre en œuvre nos projets, il est important de prendre en compte la réalité budgétaire. Pour cela, un plan pluriannuel d'investissement est déjà opérationnel. Concernant la relocalisation des commerces et le projet de la boulangerie, ainsi que l'évolution du pôle santé, la charge budgétaire pour la commune est compensée par les recettes de la location, ce qui ne doit impacter que très faiblement le budget de la collectivité. Par ailleurs, un plan pluriannuel de gestion du patrimoine communal est nécessaire et devrait être pris en considération pour le vote du budget 2022.

Et je n'oublie pas les nombreux autres acteurs de la commune. En effet cette crise sanitaire met certaines associations de Saint Mars en situation délicate. Je tiens par mes propos à leur témoigner notre soutien et bien évidemment tous nos encouragements dans leurs actions aux services des Saint Marines et Saint Marins. Soyez assurés que nous sommes à votre écoute.

Mes encouragements et remerciements aux professionnels de santé qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous et nous protègent dans ce bien si précieux : La Santé.

Je n'oublie pas les enseignants qui doivent également s'adapter en permanence pour l'intérêt éducatif de nos enfants.

Tous mes encouragements également aux entreprises et structures commerciales qui, elles aussi doivent faire face à la conjoncture actuelle. Je remercie également les commerçants, qui ont mis en place un dépôt de pains pour apporter un service à la population suite à la fermeture de la boulangerie.

Tous mes remerciements à l'ensemble du personnel communal qui œuvre et s'adapte aux contraintes pour l'intérêt des Saint Marines et Saint Marins.

Pour conclure, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022. Restons optimistes, ne cédon pas au découragement malgré ce contexte sanitaire.

Meilleurs vœux à vous.

Jean CHARRIER, Maire.

Vœux de la municipalité : en vidéo



Pour la deuxième année consécutive et au grand regret du Conseil Municipal, les vœux à la population n'ont pas pu s'organiser en présentiel en raison de la situation sanitaire. La cérémonie du 8 janvier a donc été annulée.

Pour autant, et en lien avec notre dynamique de participation citoyenne, le Conseil Municipal reste déterminé à **vous permettre d'être informé.e.s sur l'action municipale**. Il s'adapte donc au contexte et, même si cela ne remplace pas les échanges, une vidéo des vœux a été réalisée, avec présentation des actions et projets municipaux 2022.

Retrouvez la vidéo sur le site de la mairie (rubrique actualités) ou en scannant ici :

Bon visionnage !



Composition du Conseil Municipal



Deux nouveaux conseillers municipaux

Suite aux démissions de Patrick Chauvet et de Lionel Eraud et conformément à la législation en vigueur, il a été fait appel, dans l'ordre de la liste, aux candidats figurant sur la liste électorale « l'avenir de Saint Mars, notre projet à tous », conduite par Jean Charrier.

Pierre Raulet, Martine Viosque, Jeanne-Marie Blandeau ont tour à tour été sollicités, mais n'ont pas souhaité rejoindre le Conseil Municipal.

Olivier Ordureau et Krystelle Jourdren, suivants sur la liste, ont accepté la sollicitation et ont été installés par le Conseil Municipal respectivement en octobre et décembre 2021.

Olivier Ordureau, 43 ans et responsable méthodes en entreprise, est natif de la commune et domicilié à l'Effeterie. Il a choisi de rejoindre la commission « aménagement, urbanisme ».

Krystelle Jourdren, 43 ans et assistante de direction et de formation dans le secteur de l'insertion, est également sophrologue. Elle habite la commune depuis 2016 et est domiciliée à la Picoterie. Elle choisira une à deux commissions après avoir suffisamment découvert le fonctionnement municipal.

Nous leur souhaitons **la bienvenue au sein du Conseil Municipal**.



Krystelle Jourdren



Olivier Ordureau

Retrouvez les informations municipales :

Sur le **site internet** de la mairie ou la **page Facebook officielle** : <https://www.facebook.com/Mairie-Saint-Mars-de-Coutais-177081692639235/>

→ **Actualités, conseils municipaux** (ordres du jour, date, compte rendus) et de nombreuses **autres informations**.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES : BILAN ET PERSPECTIVES



COMMISSION : FINANCES, IMPÔTS, MARCHÉS PUBLICS ET RESSOURCES HUMAINES

Il est souvent difficile de résumer une année de travail en quelques lignes. D'autant plus qu'au sein de notre commission, les décisions sur les ressources tant financières qu'humaines sont nombreuses : pas moins de 40 délibérations sur les Finances et 8 sur les Ressources Humaines votées en 2021 ! Si on regarde dans le rétroviseur de 2021 sur les plus gros chantiers réalisés :

Bilan 2021 - Côté Finances

- **Financement des 4 premières tranches de travaux du bourg** pour un total, à ce jour, de 2,102 M€¹. Pas moins de 12 subventions ont été obtenues pour ce projet (2 de l'Etat, 4 de la Région Pays de Loire, 6 du Département) pour un total de 1,069 M€ soit la moitié du montant total des travaux. Déduction faite du Fonds de Compensation de la TVA (0,317 M€), le solde de 0,716 M€ est financé sur les fonds de la commune.
- **Première ébauche d'un plan d'investissement sur 5 ans**, en lien avec les feuilles de route de chaque commission : près de 2,2 M€ de projets potentiels ont été identifiés.
- Mise en œuvre d'un **Débat d'Orientation Budgétaire** pour se projeter sur les modalités de financement des projets retenus avec mise en place d'indicateurs financiers de pilotage des 4 budgets municipaux.²

Bilan 2021 - Côté Ressources Humaines

- **Renforcement des ressources humaines** : service technique et service enfance-jeunesse pour tenir compte de l'augmentation d'activité et augmenter ou améliorer encore les services à la population.
- Mise en place d'un **accord sur le télétravail** pour le personnel municipal.



FOCUS PROJETS 2022 :

Si on se projette sur les grands chantiers qui vont structurer l'action de notre commission en 2022, citons :

- la mise en place d'un **Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE)** des bâtiments en lien avec la commission Patrimoine.
- le démarrage d'une réflexion sur la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)** avec dans la foulée la mise en œuvre d'un Plan Pluriannuel de formation des agents municipaux (sur 2023).
- la mise en œuvre d'un véritable **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)**, en lien avec l'ensemble des commissions municipales, pour :
- faire les bons choix, en ayant toujours en tête la valeur ajoutée pour la population, et prioriser les projets : nous ne pourrons pas tout faire.
- en étudier les modalités de financement en les jalonnant dans le temps.

Au nom de la Commission « Finances, Impôts, Marchés Publics et Ressources Humaines », je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur(s) et d'épanouissement, tant dans votre vie professionnelle que personnelle.

Jean Marc AUBRET, 1^{er} adjoint

¹ M€ = million d'euros ; ² Les 4 budgets municipaux sont : Budget Principal de la commune, 2 budgets annexes : Assainissement collectif (station d'épuration) et Commerce de proximité (Le Petit local). Budget autonome du CCAS.



Les membres de la commission et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Voici les actions engagées en 2021 par notre commission et les projets 2022 :

Enfance - Jeunesse

Du côté de la **petite enfance**, nous avons renouvelé la convention avec le Relais Petite Enfance « bulles et couleurs » qui organise des animations auprès des familles et des assistantes maternelles. Les parents peuvent donc s'y adresser pour trouver une des 25 assistantes maternelles de la commune. Ils peuvent également confier leur(s) enfant(s) à la Maison d'Assistants Maternelles « la Timounette » ou à la micro-crèche « les Petits Artistes ».

En cette année 2021, encore marquée par le COVID, les **services périscolaires** ont vécu au rythme des différents protocoles, mais ont continué à proposer de belles animations aux enfants notamment sur le thème des continents. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe d'animation pour son investissement et son adaptation.

Voir le **trombinoscope** en partie « les services municipaux ».



FOCUS : AIDE AUX DEVOIRS POUR LES ENFANTS DE L'ÉLÉMENTAIRE

Depuis le mois de novembre, ce sont 7 bénévoles qui ont accepté de passer un peu de leur temps avec les enfants afin de les aider à faire leurs devoirs les lundis et jeudis après l'école. Un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur gentillesse !

Les **ados**, quant à eux, sont accueillis, à « la Passerelle » pour les plus jeunes ou à « la Maison de Jeunes » pour les plus âgés, par Ben et Morgane, deux animateurs d'Anim'action. Ils interviennent également sur la pause méridienne le vendredi auprès des CM2 afin de faire connaissance et leurs présenter les activités de « la Passerelle ».

En 2022, nous aurons une réflexion sur des **actions de prévention** à mener pour nos jeunes, ainsi que sur une **aide** que nous pourrions leur apporter dans leurs **recherches de stages ou de jobs**.



FOCUS : LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis septembre, le CMJ s'est déjà réuni trois fois en 2021. Les jeunes conseillers ont à cœur trois projets :

- La sécurité des arrêts de cars,
- L'organisation d'un rassemblement inter-générationnel autour d'un cinéma de plein air,
- L'aménagement du parc des Versènes incluant notamment des aménagements sportifs.

Ils se présenteront prochainement au Conseil Municipal et feront part de leurs idées.

Seniors

N'ayant pu organiser de repas en 2020 et 2021, nous avons voulu faire plaisir à nos aînés en allant à leur rencontre et leur distribuer des paniers de produits locaux, mais en 2022, les conseillers espèrent vivement passer un temps convivial autour d'un **repas prévu le samedi 26 mars 2022**.

Solidarité

En cas de difficultés, les habitants de la commune peuvent faire appel au CCAS en se présentant à l'accueil de la mairie ou en prenant rendez-vous par téléphone ou par mail à solidarite@saintmarsdecoutais.fr. Merci à Céline Plantard, notre agent au CCAS, pour son accueil et sa disponibilité.

Afin de procéder à l'analyse des besoins sociaux de la commune, un questionnaire sera prochainement mis à disposition des habitants. Nous vous remercions d'avance d'y consacrer un peu de temps et espérons que vous serez nombreux à y répondre. En effet, cela nous permettra d'analyser les besoins collectifs et de réfléchir ensuite aux réponses à apporter.

Lien intergénérationnel

En 2022, nous mettrons en place un groupe de travail sur l'aménagement du parc des Versènes, en collaboration avec d'autres commissions. En effet, nous aimerions en faire un lieu de rencontre intergénérationnelle, avec des loisirs pour tous, dans le respect de l'environnement.

Très belle année 2022 !

Marie-Noëlle Rémond, Adjointe



2021 a été une année active pour la **commission Cadre de vie, environnement & santé** qui s'est **ouverte à la participation citoyenne et qui s'est agrandie de 3 membres**. Pendant cette année le travail de la commission a débouché par exemples sur l'adhésion à la **charte Ville et Territoire sans Perturbateur Endocrinien** (VTSPE : voir focus), le lancement d'une réflexion communale sur la création d'un **Parc Naturel Régional** (PNR) Loire estuaire Gand-lieu, la mesure de la **qualité de l'air** dans les bâtiments municipaux (écoles) et le prêt de matériel aux particuliers, le lancement de réunions de **réflexions pour notre santé** avec l'ensemble des professionnels de santé de la commune ou bien encore à la co-organisation avec le conseil de développement pour participer au **festival AlimenTerre** qui a permis de donner la parole aux agriculteurs de notre commune (cf. photo) ...



FOCUS - CHARTE VILLE ET TERRITOIRE SANS PERTURBATEUR ENDOCRINIEN

Saint Mars de Coutais a adhéré à cette charte ambitieuse pour notre santé visant à agir pour éliminer les perturbateurs endocriniens, polluants induisant de nombreuses maladies de l'enfant et de l'adulte. Sous l'impulsion de notre commune, Corcoué sur Logne a voté son adhésion en Novembre 2021 et Machecoul soumettra au vote l'adhésion à son conseil municipal en Janvier 2022. Cette dynamique de territoire nous permettra de relever collectivement le défi de protéger la santé humaine et de la biodiversité. Pour finir nous accueillerons au premier semestre 2022, le Dr André Cicoella, expert international sur la question des perturbateurs endocriniens, pour la signature de cette charte et pour une conférence à la salle saint Marine.



Conférence du 3 décembre 2021 dans le cadre du festival Alimenterre sur l'alimentation durable - salle de Théâtre.

2022 sera inscrit dans la continuité des projets lancés en 2021, par exemple, nous mettrons en action la charte VTSPE, nous continuerons le travail sur la création d'un PNR en sollicitant vos avis ainsi que le travail de réflexion débuté fin 2021 sur l'amélioration des **restaurations collectives**.

2022 sera aussi l'occasion de lancer des nouveaux projets et actions comme la participation de notre commune à la **journée internationale des zones humides** (voir article dédié), ou à l'opération « une naissance, un arbre ».

2022 nous permettra aussi, nous l'espérons, de lancer le groupe de réflexion sur l'avenir du **parc des Versènes** mais aussi de développer **l'éco-pâturage** dans notre commune. Enfin, nous continuerons de travailler en inter-commission et notamment avec la commission patrimoine pour lancer **l'agrandissement des pôles santé** dans l'objectif de vous offrir en limitant vos déplacements une offre de soins plus développée garant de notre santé collective.

Pour **2022**, la commission Cadre de vie, environnement & santé souhaite à Saint Mars de Coutais de grands projets et de belles réalisations. Mais aussi de pouvoir retrouver toute la qualité de vie qui caractérise notre commune loin de cette épidémie.

Pour **2022** la commission a aussi deux pensées particulières pour les professionnels de santé et les agriculteurs. Aux professionnels de santé de notre commune si engagés pour notre bien-être et notre santé, nous leurs souhaitons que cette année leur permette de retrouver plus de sérénité dans leur travail loin de la Covid-19. Aux agriculteurs de notre commune, si engagés dans leur métier pour nous offrir une alimentation durable et de qualité et parfois malmenés dans leurs travaux, nous leurs souhaitons une année plus clémente au niveau climatique et un soutien actif de la population.

A vous tous, nous vous souhaitons une excellente année 2022 porteuse de santé et de bien-être.

Enfin, souhaitons que cette année nous permette de vous retrouver pour échanger et construire ensemble notre vie municipale.

Mickael DERANGEON, Adjoint





Planning des travaux d'aménagement du bourg

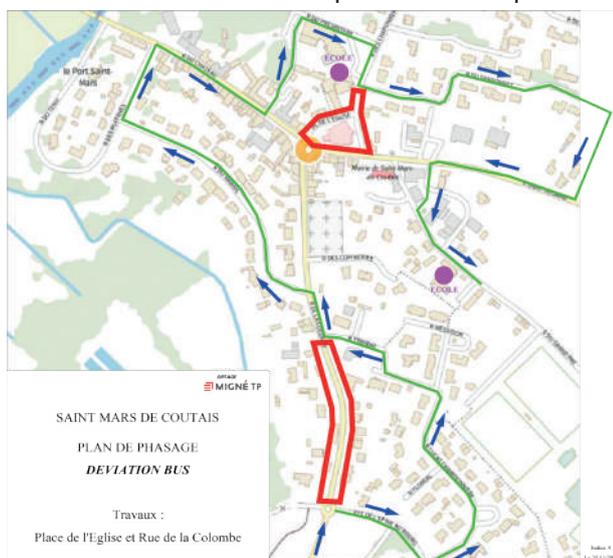
Après une trêve de Noël, les travaux reprennent sur plusieurs secteurs pour le premier trimestre 2022 : Le haut de la rue de la Colombe, le parvis et la voirie autour de l'église, puis la création du nouveau parking près de l'école.

Le conseil municipal a adopté, en décembre 2021, un avenant permettant de **modifier le réseau d'évacuation des eaux pluviales** afin de délester celui de la rue du marais. Ces travaux qui devraient se poursuivre jusqu'au 12 février, ont nécessité la fermeture temporaire d'un tronçon de la rue de la Colombe. Nous espérons sincèrement, avoir été suffisamment vigilants pour avoir maintenu l'accessibilité aux différents équipements de santé.

Le **retrait des mats d'éclairage** ayant provoqué l'arrêt de l'éclairage public sur la rue de la Colombe et autour de l'église, il nous a été impossible, exceptionnellement, de poser les illuminations de Noël et nous espérons nous rattraper pour 2022.

Deux fois plus d'arbres : Les travaux ont parfois nécessité d'abattre certains arbres non viables. Une quinzaine de spécimens, adaptés à notre région et aux changements climatiques, seront replantés dans le cadre du projet.

Encore une fois, nous vous remercions pour votre patience durant cette période de transition et restons à votre écoute pour toutes questions.



Sécurisation des voies

En parallèle, depuis le mois de juillet 2021, nous continuons le **travail de sécurisation de certaines voies**, immédiatement impactées par des reports de circulation. Pour la **zone du Marais** : à la suite des rencontres de terrains avec les habitants et à l'étude de leurs propositions, des installations expérimentales ont été mises en place puis réajustées, fin 2021. La pose conjointe du radar pédagogique va nous permettre d'étudier leurs effets.

À la suite des échanges de la commission avec les habitants les 23 octobre et 13 novembre 2021, la voie allant de **La Noé jusqu'à la route de l'Effeterie sera notre prochaine zone d'étude** et d'expérimentation pour 2022.



ZAC des Millauds

Nous espérons voir les **premiers locataires du jardin des Millauds** arriver au cours du premier semestre. Des études d'impact environnemental sont en cours pour la tranche 2.

Les Villages

La commission a à cœur de travailler sur l'amélioration et la sécurisation des **points de ramassage scolaire**.

La première aubette de notre programme, dont la dalle a été réalisée en fin d'année, est visible à la Guibretière. D'autres seront créées ou améliorées en concertation avec les premiers concernés : les enfants !

Le **radar pédagogique** continue également de voyager sur la commune pour enregistrer les données de circulation. Après la rue du Sansonnet, il est désormais à La Baffrie.

En parallèle, notre commission travaille conjointement avec les commissions Patrimoine et Environnement pour **rencontrer les habitants des villages** afin de réfléchir collectivement à des améliorations de notre cadre de vie.



Déploiement de la fibre optique

Depuis quelques mois, les zones d'habitation éligibles à la fibre sont en augmentation par suite du **déploiement du réseau sur le centre et le nord de la commune**. Notre commission a sillonné nos routes pour valider l'implantation de nouveaux poteaux et faciliter ce déploiement. N'hésitez pas à vérifier votre éligibilité sur le site du département :

<https://numerique.loire-atlantique.fr/jcms/etes-vous-eligible>.

Taper le nom de notre commune, cliquez sur rechercher, sélectionnez « Fibre FTTH » et zoomez sur la carte.

Laëtitia PELTIER, adjointe



La commission patrimoine, naturel culturel & bâti, vie économique vous souhaite une joyeuse année 2022, pleine de bonheur et de joie de vivre.

Durant cette année, nous allons continuer le travail entrepris concernant les plans pluriannuels d'entretien et d'investissement de nos infrastructures afin que nous puissions établir, fin 2022, des plans sur 3 ou 4 ans.

L'organisation des services techniques :

IL EST TOUT BEAU !

Après l'investissement dans du matériel pour les services techniques (tronçonneuse, débroussailleuse, groupe électrogène, nettoyeur haute pression thermique ainsi que beaucoup de petit outillage), c'était le moment en cette fin d'année 2021 d'investir dans un **camion benne de 3,5 tonnes**. Il facilitera la vie du personnel et surtout permettra de transporter plus facilement des matériaux.



IL EST ARRIVÉ !

Afin de pallier à l'absence de l'un des agents, **Monsieur Frédéric Fortineau a été recruté** afin d'aider Jérôme Demaret, responsable des services techniques et apportera ses connaissances multiservices. Cela va permettre de continuer à construire notre service technique et d'apporter

des compétences au service de la population et également aux associations.

LES TRAVAUX EN PERSPECTIVES :

→ Le **sol de la salle Saint Marine** sera refait en carrelage et le carrelage défectueux déposé et remplacé.

Ceci est permis grâce à une nouvelle expertise que nous avons demandé. Nous avons réussi à expliquer et à faire constater à l'expert les imperfections pour le sol. Il en est de même en ce qui concerne les 2 **portes intérieures** qui seront refaites également. L'ensemble des coûts sera pris en charge par l'assurance dommage ouvrage, pour un montant de près de 46 000 €. Nous sommes plutôt satisfaits !

→ Le **théâtre devrait enfin être refait** dans les premiers mois de cette année.

Nous en profiterons pour effectuer la mise aux normes de la sécurité incendie, qui sera également réalisée au restaurant scolaire, les locaux étant contigus (environ 10 000€).

D'autres travaux sont à prévoir, mais il faudra discuter budget avec l'équipe municipale. Vous vous doutez bien que nous n'avons pas un budget extensible et qu'il faudra faire des choix. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces évolutions !

Prenez soins de vous !

Bien cordialement,

Didier Richard, Adjoint



FOCUS - L'ENGAGEMENT D'UNE RÉFLEXION GLOBALE :

Avec le CAUE* et Loire Atlantique Développement*, nous allons continuer à mener une réflexion sur l'évolution du et des commerces à Saint Mars de Coutais ainsi que pour le pôle sportif très vieillissant (effectivement tout ou presque date des années 80) en incluant une sécurisation des stationnements et accès. Une attention sera également menée pour les salles de réunions, d'animations ou de stockage des associations locales. Le pôle santé fait bien sur partie prenante de cette étude.

Les artisans, commerçants, associations et professionnels de santé vont être associés à cette réflexion, puis ce premier travail sera présenté à la population avec un temps d'échange.

L'objectif est d'analyser les besoins, se projeter sur les années à venir, faire des choix et voir quels projets nous pourrions financièrement engager.

*CAUE : Conseil d'Architectures, Urbanisme, Environnement de Loire Atlantique. Organisme public chargé notamment de conseiller les collectivités dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement. ; Loire Atlantique Développement : pour l'accompagnement maîtrise d'ouvrage.



Malgré une année 2021 perturbée en raison du contexte sanitaire, notre commission à continuer d'ancrer progressivement la démarche de participation citoyenne sur la commune et à mettre en œuvre ce qui y concoure : communication sur les actions municipales, information et meilleure connaissance de la commune par les habitants, rencontres élus-habitants, projets participatifs, lien avec les associations et soutien à leurs projets. Sport et culture continuent dans ce cadre d'être des priorités.

PARMI LES ACTIONS 2021 :

→ Des **travaux de fond et transversaux à tout le Conseil Municipal** :

- Finalisation de la démarche d'élaboration des feuilles de route des commissions municipales jusqu'à leur présentation à la population,
- Finalisation de l'ouverture de deux commissions municipales à des habitants non-élus et élaboration d'une charte de participation citoyenne pour cadrer le fonctionnement,

→ **Communication municipale** : élaboration des bulletins municipaux et flash info, lancement d'une page facebook, mise en place de vœux 2022 en vidéo à défaut d'une cérémonie en présentiel (que nous aurions préférée, avec une formule légèrement revisitée, pour échanger avec les habitants et associations !) – Voir vidéo sur le site internet – rubrique actualités,

→ Organisation de **l'accueil des nouveaux habitants**,

→ **Associations** : rencontre avec chacune d'elle, soutien à leurs projets, appui autant que possible dans le contexte de crise du COVID, organisation du forum des associations,

→ **Bibliothèque** : gratuité pour les moins de 18 ans et les nouveaux habitants, accessibilité aux jeunes dyslexiques, inscription dans des projets culturels avec d'autres structures... : voir article sur la bibliothèque.



Avec des adaptations en fonction du contexte sanitaire, l'année 2022 aura pour objectif de consolider cette dynamique avec les projets suivants :

→ **Budgets participatifs** (fin 2022 – possible report à 2023 selon le contexte) : financements de projets collectifs et d'intérêt général portés par des habitants,

→ **Information** : installation d'un panneau lumineux au carrefour des rues de la Colombe et du Château dès que les travaux d'aménagement du bourg le permettront,

→ Nouvelle formule du **forum des associations**, à construire avec elles,

→ **Soutien aux associations**, aux projets sportifs et aux événements culturels avec mise en lien des acteurs,

→ Poursuite de **l'ancrage et de l'accessibilité de la bibliothèque municipale**,

→ Lancement d'un **groupe participatif sur l'histoire de Saint Mars** : faire connaître acteurs, anecdotes et événements qui ont marqué l'évolution de la commune (voir article dédié).

Nous reviendrons prochainement vers vous pour communiquer plus précisément sur ces différents projets.

Notre commission vous souhaite une belle et heureuse année 2022 ainsi qu'une bonne santé. Qu'elle soit source de lien social et d'ouverture et qu'elle vous apporte plaisir et réussite dans vos projets individuels et collectifs.

Et qu'elle apporte aux bénévoles des associations toute l'énergie dont ils ont besoin dans le contexte que nous traversons.

Au plaisir de vous retrouver prochainement pour continuer à co-construire,

Rosette FORTUN, Adjointe.



FOCUS : DEUX ACTIONS PHARES, À RENOUVELER EN 2022 :

→ En juin dernier : organisation de la réunion publique de présentation et d'échanges sur les actions et projets de chaque commission municipale, avec questions-réponses ouvertes avec les 80 participants présents. Un bel exercice démocratique !

→ En nov. dernier : organisation de la première journée citoyenne qui a permis à plus de 50 habitants de s'impliquer dans des ateliers participatifs et de « faire ensemble » pour améliorer le cadre de vie de notre commune. Une vraie démarche de co-construction élus, habitants, associations !

LES CONSEILS MUNICIPAUX DE MAI À DÉCEMBRE 2021 - SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

Les réunions de conseil municipal

Les réunions de Conseil Municipal ont lieu une fois par mois de septembre à juin ou juillet, le jeudi soir (20h). N'hésitez pas à venir à y assister : sauf impératifs sanitaires, elles sont ouvertes au public, même si seuls les 23 élus peuvent participer aux débats.

L'ordre du jour est accessible en amont de la réunion sur le site de la commune avec lien vers la page Facebook de la mairie.

Un résumé des principales décisions vous est ci-après présenté, mais l'intégralité des procès-verbaux et décisions est accessible sur le site de la mairie :

<https://www.saintmarsdecoutais.fr/comptes-rendus-municipaux-saint-mars-de-coutais/>

Prochaines réunions : jeudis 13 janvier, 3 février, 10 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin et 7 juillet à 20h.

Conseils municipaux de mai à décembre 2021

PRÉSENTS ET ABSENTS :

Conseil du 06 MAI 2021

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Hélène GLEZ à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Coralie GIRAUDINEAU à Mme Roselyne FORTUN
- Absents : Mrs Lionel ERAUD et Tony FARIA-FERNANDES

Conseil du 10 JUIN 2021

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr Michael DERANGEON à Mr Jean CHARRIER, Mme Marie FANIC à Mme Cécile GEORGETTE, Mr Nicolas ANGOT à Mme Laëtitia PELTIER.
- Absents : Mrs Lionel ERAUD, Pierre RAULET, Mme Coralie GIRAUDINEAU et Mr Tony FARIA-FERNANDES

Conseil du 08 JUILLET 2021

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Cécile GEORGETTE à Mme Marie FANIC, Mme Laurence FERRET à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Emmanuelle MARILLAUD à Mr Jérémie PRINCE
- Absent excusé : Mr Lionel ERAUD
- Absent : Mr Tony FARIA-FERNANDES

Conseil du 02 SEPTEMBRE 2021

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Laurence FERRET à Mme Laëtitia PELTIER.
- Absent : Mr Lionel ERAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU, Mme Martine VIOSQUES et Mr Tony FARIA-FERNANDES

Conseil du 07 OCTOBRE 2021

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Christine CELTON à Mr Didier RICHARD, Mme Hélène GLEZ à Mme Julie RIGOLLET.
- Absents : Mme Coralie GIRAUDINEAU, Mme Emmanuelle MARILLAUD et Mr Tony FARIA-FERNANDES

Conseil du 04 NOVEMBRE 2021

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr Michael DERANGEON à Mr Jean CHARRIER, Mme Christine CELTON à Mr Philippe CLAVIER, Mr Nicolas ANGOT à Mme Laëtitia PELTIER, Mr Jérémie PRINCE à Emmanuelle MARILLAUD
- Absente excusée : Mme Marie FANIC
- Absents : Mmes Julie RIGOLLET, Coralie GIRAUDINEAU et Mr Tony FARIA-FERNANDES

Conseil du 09 DÉCEMBRE 2021

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bruno LAMBERT à Madame Laëtitia PELTIER, Madame Laurence FERRET à Madame Laëtitia PELTIER, Madame Julie RIGOLLET à Madame Roselyne FORTUN
- Absente excusée : Christine CELTON
- Absent : Mr Tony FARIA-FERNANDES

Synthèse des principales décisions page suivante >>>

1.1. Administration générale

Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit procéder au tirage au sort de 6 personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire Atlantique en 2022.

Il a été procédé au tirage au sort, parmi la liste électorale, de six personnes.

Ces six personnes sont proposées à la commission spéciale de Loire Atlantique, chargée d'examiner les listes fournies par chaque commune. Cette commission procèdera à des vérifications et à un second tirage au sort pour retenir la composition du jury d'assises.



1.2. Finances - Ressources Humaines

Participation aux frais de scolarité des communes extérieures

L'inscription d'un élève dans une autre commune que celle de sa résidence est possible sous réserve d'un accord entre les deux communes ou, dans certains cas spécifiques, sans accord préalable nécessaire.

Cette scolarisation entraîne la participation financière de la commune de résidence aux charges de fonctionnement de l'école publique de la commune d'accueil.

Faisant suite au calcul des dépenses de fonctionnement relatives à l'école DELAROCHE, il est décidé de fixer la participation demandée aux communes de résidence des élèves pour l'année scolaire 2020/2021 à :

- 1 079,74 € par élève pour les élèves des classes maternelles.

- 320,26 € par élève pour les élèves des classes primaires.

- 620,26 € par élève pour les élèves de la classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Autorisation de signature de la convention « plan de relance numérique »

Par délibération du 11 mars 2021, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à candidater au plan de relance numérique en faveur de l'école publique.

Le dossier de la commune a été favorablement retenu et une subvention de 12 850 € a été accordée à la commune.

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire signer la convention correspondante

Limitation de l'exonération de taxe foncière

Un nouveau dispositif d'exonération de taxe foncière a été mis en place avec la réforme de la fiscalité applicable à compter du 1er janvier 2021.

Pour mémoire, jusqu'au 31 décembre 2020 le dispositif d'exonération était le suivant : exonération totale de droit de taxe foncière pour les constructions nouvelles avec possibilité pour les communes de supprimer en totalité cette exonération.

Ainsi, et depuis le 1er janvier 2021, un assouplissement a été apporté. Désormais les communes peuvent décider, par délibération, de réduire l'exonération à 40 %, 50 %, 60 %, 70 %, 80 % ou 90 % de la base imposable, en ce qui concerne soit :

→ Tous les immeubles à usage d'habitation

→ Les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de certains prêts aidés de l'Etat prévus ou de prêts conventionnés.

Le conseil municipal a décidé, à la majorité, de limiter l'exonération de deux ans de la taxe à 60 % de la base imposable, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 à L. 301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés.

Cela concerne les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements.

Tarifs d'occupation de l'espace public

→ **Occupation du domaine public à but commercial**

Afin de se mettre en conformité, le conseil municipal décide de fixer un tarif d'occupation du domaine public à des fins commerciales et de mettre en place dans ce cadre des conventions avec les occupants concernés. Le tarif arrêté par le Conseil municipal s'élève à 3 €/m²/an, à compter du 1/1/2022.

Seule les surfaces d'occupation supérieures à 2m² sont concernées.

→ **Forfait de stationnement « lieu de vie » dans le cadre de travaux (baraque et caravane de chantier)**

Le conseil municipal fixe le forfait à 10 €/j/caravane.

→ **Correction du taux d'imposition de taxe foncière non bâti**

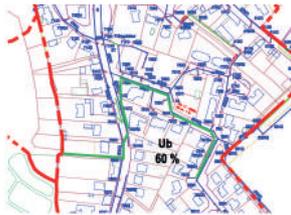
Le conseil municipal a corrigé la délibération du 15 avril en adoptant un nouveau taux de taxe foncière non bâtie de 22,30 %.

Création de postes

Le conseil municipal a décidé de créer :

- un poste d'adjoint administratif du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 à raison de 22 heures hebdomadaire (renfort de l'équipe actuelle)
- un poste d'adjoint technique du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 à raison de 35 heures hebdomadaire (remplacement absence longue durée d'un agent)
- un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe contractuel pour l'entretien des classes (remplacement départ à la retraite - poste de 22h/semaine).

1.3. Aménagement du territoire



Travaux aménagement du bourg - Avenant n°1

Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg, et afin d'arrêter les risques d'inondation, il est apparu nécessaire de réaliser des travaux de délestage du réseau des eaux pluviales de la rue de la Colombe (schématisé en vert).

Un avenant au projet d'aménagement du bourg a été proposé le 9 décembre au conseil municipal pour un montant de 129 634 € TTC. Le conseil a autorisé Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Acquisitions et cession foncières

→ Rue du Grand Pré

Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg une partie de la rue du Grand Pré est déviée. Le terrain d'assiette de cette déviation est actuellement propriété de l'Etablissement Public Foncier, qui a proposé de le céder à l'euro symbolique. Le conseil municipal a approuvé cette acquisition.



→ Chemin bordant le stade de foot :

Après accord de la propriétaire, le Conseil Municipal a validé l'acquisition par la commune d'une parcelle située sur le chemin bordant le terrain de foot, pour un montant de 15 000 €.

Située en emplacement réservé au PLU, cette parcelle permettra à terme des jonctions avec les cheminements piétons.



1.4. Vie associative

Demande de subvention exceptionnelle Le chemin des Papillons

Suite au bilan de leur festival ayant eu lieu en août 2021, l'association Le chemin des Papillons a sollicité une subvention exceptionnelle de 1 000 €. Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'octroi de cette subvention.



1.6. Patrimoine

Acceptation de l'offre SMABTP

Dans le cadre de la construction de la salle LA SAINT MARINE un contrat d'assurances dommages ouvrages été souscrit avec la SMABTP. Une expertise a été sollicitée auprès de l'assureur aux fins de constater divers dysfonctionnements. Suite à expertise, la SMABTP, propose à la collectivité une indemnisation provisionnelle à hauteur de 11 229 € HT pour réparations des désordres sur deux portes intérieures du sol carrelé déformé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'offre de la SMABTP.

Distributeur automatique de pain

La commune a souhaité acquérir un distributeur et le mettre à disposition, à titre onéreux à un professionnel intéressé. Une convention de mise à disposition à titre onéreux sera signée entre les deux parties. Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention de mise à disposition et du bon de commande du distributeur.

Procédure de reprise de concession dans le cimetière communal

La commune a engagé, il y a maintenant plus de 3 ans, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière communal de Saint Mars de Coutais conformément à la loi.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la reprise des concessions définitivement constatées à l'état d'abandon et a autorisé monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal de reprise des terrains affectés aux concessions.

Avis sur demande de dérogation au repos dominical des commerces

Le Préfet de Loire-Atlantique a transmis à l'ensemble des maires du département une demande d'avis relatif à une demande de dérogation au repos dominical des commerces. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, a émis un avis défavorable à la demande de dérogation au repos dominical.

1.7. Environnement - Cadre de vie

Adhésion à la Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens

Le Réseau Environnement Santé (RES), qui regroupe des ONG, des associations professionnelles de santé, des scientifiques et des malades, a lancé une charte d'engagement « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ». Il ne s'agit pas d'un label mais d'un engagement. Ainsi, la charte engagera la collectivité sur 5 points :

- Interdire l'usage des produits phytosanitaires et biocides
- Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens
- Favoriser l'information
- Mettre en place des critères d'éco conditionnalité
- Informer tous les ans les citoyens

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à la charte « villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ».

Autorisation de signature de conventions dans le cadre de la réflexion sur la restauration collective

La collectivité s'est engagée dans une démarche d'amélioration en matière de restauration collective éco-responsable.

Dans ce cadre, il est proposé de mettre en place un accompagnement par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Logne et Grand-Lieu afin de réaliser des études, des animations, des actions de sensibilisation auprès des enfants et des nouveaux supports de formation qui seront transposables à d'autres collectivités. Le coût de cet accompagnement s'élève à 6 300 €.

Deux subventions ont été obtenue pour financer ce projet : par le Département (3 000 €) et le PETR du Pays de Retz ⁽¹⁾ pour 2 000 €.



Le conseil municipal a validé la signature des conventions avec le CPIE de Logne et Grand Lieu et le PETR du Pays de Retz.

Modalités de prêt de matériel de mesures (CO2 et radon)

La collectivité souhaite mettre à disposition des habitants, en prêt, un matériel de mesure de CO2 et un de radon.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- A autorisé le prêt, à titre gratuit, des matériels de mesure CO2 et radon aux particuliers
- A acté le principe du remboursement par l'emprunteur des matériels en cas de détérioration, perte ou vol
- A autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer des conventions de mise à disposition qui permettront de sécuriser les conditions de prêts et d'éventuels remboursements du matériel en cas de dégradation.

1.8. Enfance - Jeunesse

Avenant à la convention avec Anim'action

La convention concerne l'animation enfance-jeunesse : accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, animation passerelle et maison des jeunes durant toute l'année, camps et séjours enfants et jeunes, actions citoyennes pour les jeunes.

Elle a été signée pour une durée de deux ans (1er septembre 2019 au 31 août 2021) avec une possibilité de reconduction tacite d'une durée de 1 année. Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant prolongeant la convention jusqu'au 31/08/2022.

Organisation du service Enfance - Année scolaire 2021/2022

La commission enfance jeunesse a travaillé sur une nouvelle organisation du service à compter de la rentrée de septembre, comprenant notamment une augmentation du temps d'ouverture du service périscolaire et la mise en place d'un temps d'aide aux devoirs.

Afin de répondre à cette organisation, et après avis favorable des commissions enfance-jeunesse et finances-ressources humaines, le conseil municipal a décidé :

- De créer 1 poste de directeur adjoint et directeur ALSH (mercredis) : 32h/semaine,
- De créer 7 postes d'animateurs contractuels (du 01/08/2021 au 31/07/2022) auprès du service enfance - jeunesse : 7 postes au total d'une

durée de 16h à 24h / semaine (sauf 1 poste de 1,75 h/semaine).

- De créer 2 postes permanents d'agent d'animation (5,5 et 26h/semaine), à compter du 01/08/2021.
- D'augmenter de 2h le temps de travail d'un agent permanent ATSEM :
- Et de créer un poste « parcours emploi et compétence » d'une durée de 1 an à compter du 25 mai 2021 à raison de 32 heures par semaine.

Tarifs périscolaires 2022

La commission enfance jeunesse a proposé de nouveaux tarifs pour :

- Le restaurant scolaire,
- L'accueil périscolaire,
- L'accueil de loisirs du mercredi.

Les nouveaux tarifs ont été validés (moins 3 absentions) par le Conseil Municipal.

Voir tarifs dans l'article dédié.

1.9. Participation citoyenne

Charte de participation citoyenne

Dans le cadre de l'élargissement de commissions municipales à des personnes extérieures au conseil municipal, un projet de charte a été élaboré afin de définir les engagements réciproques de tous les membres des commissions.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la charte de participation citoyenne.

Élargissement des commissions

"Participation citoyenne, informations et relations extérieures" et "environnement - cadre de vie"

Suite à appel à candidatures des habitants ont fait connaître leur souhait de participer aux travaux des commissions « Participation citoyenne, informations et relations extérieures » et « Environnement – cadre de vie ». Les habitants intégrant les commissions sont les suivants :

- Commission Participation citoyenne, informations et relations extérieures : Madame Bernadette MERAND
- Commission Environnement – Cadre de vie : Monsieur Frédéric MERAND, Monsieur Nicolas RELANDEAU, Monsieur Hervé BLANCHARD et Madame Sophie LEVEQUE

(1) PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (regroupement des 4 communautés de commune Sud Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz, Grand-Lieu, Sud Retz Atlantique : <http://petr-paysderetz.fr/le-petr-du-pays-de-retz>),



Distributeur de pain : IL EST ENFIN LÀ !

Effectivement, il est enfin là, ce distributeur de pain !

Un dossier qui semblait au départ bien simple, mais c'est avéré bien compliqué.

Début novembre 2021, notre commission patrimoine vie économique était dépitée. Toutes nos rencontres depuis juin 2021 avec des boulangers potentiels ne donnaient rien de concret. Nous allions de désillusions en désillusions. Jusqu'à la **rencontre ultime et à point nommé avec Laurent Bocquel, boulanger de « aux pains des Fées » situé à Sainte Pазanne**. Il avait le projet d'installer deux distributeurs à Sainte Pазanne et a été **immédiatement intéressé par notre proposition de location d'un distributeur à St Mars**.

Nous avons rencontré le fabricant du distributeur. Nous nous sommes mis d'accord pour que la municipalité achète la machine au prix de 350€ par mois pendant 60 mois. Une convention a été signée avec Monsieur Bocquel, qui verse cette somme à la commune, pendant 60 mois.

Monsieur Bocquel sait que **le souhait de la commune est de retrouver le plus rapidement possible une boulangerie sur Saint Mars de Coutais** car nous continuons cette démarche. Il sait également que ce contrat pourra être annulé dans le cas de la création d'une nouvelle boulangerie.

Nous tenons à remercier fortement, les commerçants du bar/presse/PMU et les fleuristes pour avoir tenu un dépôt de pains pendant près d'une année. Maintenant, le distributeur est en face de leurs commerces, en souhaitant que les Saint Marins fassent vivre ce pôle de commerce, tout en respectant les règles de stationnement qui doit s'effectuer sur les places prévues à cet effet. Merci à tous !

Didier Richard, Adjoint.





Journée mondiale des zones humides 2022



"Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature"

Savez-vous que vous habitez à côté d'un trésor mondial ? Interconnecté à deux autres trésors : les marais breton et d'estuaire de la Loire ?

Le mot trésor est certainement sous dimensionné, car les zones humides sont des cathédrales naturelles permettant l'éclosion d'une très grande biodiversité. **Le Lac de Grand-Lieu et ses marais foisonnent de diversité vivante permise grâce à une ressource de plus en plus rare et à protéger : l'eau.** Ce trésor est aussi un héritage de l'agriculture et de l'élevage qui a façonné et préservé cet environnement depuis des milliers d'années. Aussi riche que la diversité humaine, ces zones nous permettent à tous un épanouissement par la pratique de différentes activités qui nous sont chères comme : l'observation ornithologique, végétale, la chasse ou la pêche traditionnelle, l'observation archéologique, historique ou ethnographique.

Signataire de la Convention de Ramsar en 1971, la France a ratifié (en 1986) comme 171 autres pays ce traité. Elle s'est alors engagée sur la scène internationale à **préserver les zones humides** de son territoire. A ce jour, on dénombre 52 **sites Ramsar** en France dont 5 dans notre région et **2 dans le pays de Retz : le lac de Grand-Lieu et le Marais Breton.**

Pour être labélisées Ramsar, les zones humides concernées doivent avoir une **importance internationale au point de vue écologique, botanique, zoologique, limnologique ou hydrologique.** Nous vivons donc sans le savoir dans un environnement dont la singularité est reconnue au niveau mondial et nous devons tous agir pour sa protection.

Saint Mars de Coutais est une presqu'île en connexion avec la Loire et les marais de l'estuaire par la rivière Acheneau et coincée entre les rives du Tenu et du lac de Grand-Lieu, l'un des plus grands lacs de plaine de France.

Depuis 1971, le 2 Février, date d'anniversaire de la convention Ramsar, tous les pays signataires

organisent la journée mondiale des zones humides. Nous avons, en 2021, célébré en toute discrétion dans un contexte épidémique les 50 ans de cette convention.

Pour fêter avec un an de retard, les 50 ans de la convention RAMSAR, **la commune de Saint Mars de Coutais** (plus précisément la commission Patrimoine et la commission ouverte Cadre de vie environnement santé) **organisera pour vous en février 2022 une semaine d'événements autour des zones humides** (conférences, spectacles, ateliers, expositions). Nous vous attendons très nombreux et espérons pouvoir échanger avec vous pendant ces événements pour nous enrichir de vos idées et réflexions afin de protéger ces zones humides qui nous permettront une plus grande résilience face au réchauffement climatique.



Découvrez sur la page suivante le Programme de la Journée mondiale des zones humides 2022 à Saint Mars de Coutais>>>

PROGRAMME JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2022 (POUVANT ÊTRE SOUMIS À MODIFICATIONS) :



— Type : Exposition photos extérieure

Titre : Exposition photos sur la biodiversité des zones humides de Grand-lieu (Photos de l'Association ALAC et commentaires de l'association Faunalis)

Date, horaire : Du 14 au 28 Février 2022

Lieu : Chemin de randonnée (information sur le site internet de la commune)

— Type : Exposition bibliothèque



Titre : Lettre à l'humide

Thèmes : exposition libre sur l'eau, la nature et la biodiversité

Date, horaire : Du 16 au 27 Février 2022, aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Grand public

Lieu : Bibliothèque municipale de Saint Mars de Coutais « Au fil des mots »



— Type : Atelier création graphique (organisé par la bibliothèque)

Titre : Atelier autour de l'album « A l'eau », animé par l'illustratrice Emmanuelle Houssais

Thème : création d'un livre accordéon sur le « voyage de la petite goutte »

Date, horaire : Mercredi 23 février 10h

Public : enfants à partir de 7 ans

Lieu : Salle Saint Marine

— Type : Conférence

Titre : Bienvenue sur la terre des insectes avec le Chercheur généticien Jacques-Eric Rouault



Date, horaire : Vendredi 25 Février 20h

Durée : 1h30

Publics concernés : Grand public

Lieu : Théâtre



— Type : Spectacle (co-organisé avec la bibliothèque)

Titre : La vie rêvée des eaux usées ; Avec Solène GENDRE, Rémi LELONG et Erwan FOUCAULT ; Cie Théâtre Cabines

Date, horaire : Dimanche 27 Février 11h

Durée : 55 min

Publics concernés : Tout public à partir de 7 ans

Lieu : Théâtre

Réservation : conseillée (information sur le site internet de la commune)

PROGRAMME JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2022

(SUITE) :

— Type : Atelier découvertes et manipulations animé par le CPIE Logne et Grand-Lieu

Titre : Venez découvrir et expérimenter autour de la manipulation de l'eau et de sa biodiversité dans les zones humides



Date, horaire : Samedi 26 Février 10h

Durée : 2 h

Publics concernés : A partir de 10 ans (ou de 8 ans accompagné d'un parent)

Lieu : Salle Saint Marine et parc des Versènes

Réservation : oui car nombre de places limi-tées (information sur le site internet de la commune)

— Type : Rencontre citoyenne co-organisée avec la commune de Bouaye, des associations Estuarium et Sud Loire Avenir et du groupe de réflexion PNR Loire estuaire Grand-Lieu



**Titre : Rencontre citoyenne entre Loire et Grand-Lieu :
L'eau un trait d'union entre nos territoires
Un Parc Naturel Régional serait-il un outil pour protéger nos zones humides tout en favorisant le développement de nos territoires ?**

La rencontre commencera par une introduction de 60 minutes par différents intervenants sur l'histoire de l'agriculture et des marais du lac de Grand-lieu, la particularité de leurs biodiversités et celle du Lac, la singularité hydraulique de la Loire, du Tenu, de l'Acheneau et de ses zones humides, et enfin sur le fonctionnement d'un parc naturel régional. Dans un second temps, les participants et les intervenants travailleront et débattront pour établir comment un parc naturel pourrait aider à protéger les zones humides de nos territoires de l'estuaire de la Loire à nos marais de Grand-Lieu.

Date, horaire : Samedi 26 Février 15h

Durée : 2 h

Publics concernés : Tout public

Lieu : Salle Saint Marine et participation en parallèle possible par visioconférence

Réservation : non (sauf pour la visioconférence ; information sur le site internet de la commune)

— Type : Atelier

Titre : Travail collectif sur la préservation d'une ressource essentielle à la vie et à nos zones humides : l'eau !



Après une découverte des polluants (pesticides, résidus de médicaments, perturbateurs endocriniens, stupéfiants ...) retrouvés dans les eaux usées des habitants aux alentours d'une zone Natura 2000 et leurs effets sur l'écosystème (mesures réalisées à Saint Mars de Coutais), les participants travailleront en groupe pour proposer des solutions.

Date, horaire : Samedi 26 Février 20h

Durée : 2 h

Publics concernés : Tout public et les enfants sont les bienvenus.

Lieu : Salle Saint Marine



Dans le Mag' Saint Marin de juillet dernier, nous vous présentions la réflexion engagée au sein du Conseil municipal pour répondre à 3 grands objectifs : **renforcer le lien élus/habitants, continuer d'améliorer le cadre de vie dans le bourg et les villages et prendre en compte les problématiques de sécurité (des biens et des personnes) notamment par un renforcement du lien social.**

Ce sujet complexe est travaillé de manière transversale par trois commissions municipales : commission cadre de vie-environnement-santé, commission Aménagement-urbanisme et commission participation citoyenne-information-relations extérieures.

Elles ont présenté leurs travaux à l'ensemble des conseillers municipaux lors d'une réunion de travail thématique. Les idées suivantes ont été retenues :

→ **Mise en place d'un découpage de la commune en 12 zones,**

→ **Lancement en 2022 d'une expérimentation dans 3 de ces zones :**

- Zone 1 - Surchaud, Clody, Gohélière, Mulonnaie, Butay, Basse Cour, Maison Blanche,
- Zone 3 - une partie du bourg (zone des rues du marais et de la colombe, chemin des copineries, rue prairial),
- Zone 5 - L'Effeterie, le Cormier, Châteaubridan, les Courtillets.
- Pour chaque zone, nous souhaitons **mettre en place un binôme élu/habitants avec un élu volontaire et un ou deux habitants volontaires de la zone.**

Cette démarche est nouvelle sur la commune. L'objectif de ce binôme est l'échange régulier d'informations en lien avec les besoins de la zone avec remontées vers les élus et informations aux habitants. Cela devra **rester centré sur les sujets d'intérêt général et collectif.** L'élu sera chargé de faire le lien avec le Maire et les Adjointes concernés.

Le ou les habitants volontaires seront représentants des autres habitants de la zone et chargés de faire le lien avec eux.

→ **En parallèle** et dans chaque zone : mise en place du **dispositif de gendarmerie de « vigilance citoyenne »**, qui permet de réduire les incivilités par des échanges réguliers entre des habitants référents du dispositif et la gendarmerie (dispositif très encadré et à objectif de prévention : voir article dans le bulletin municipal de juillet 2021, disponible sur le site internet : rubrique vie citoyenne - communication).

→ Les habitants référents de ce dispositif gendarmerie pourront être les mêmes ou être différents des habitants volontaires de la zone qui seront en binôme avec l'élu référent. Cela sera vu au cas par cas, en fonction de la volonté des habitants de chaque zone.

L'expérimentation sera mise en place pour 1 an. Selon le bilan, elle sera **prolongée et étendue aux autres zones ou pas.**

Une **réunion publique** de présentation et de lancement de la démarche avec **appels à habitants volontaires** sera organisée au cours du 1^{er} semestre 2022.

Les personnes des zones d'ores et déjà intéressées par la démarche en tant qu'habitant référent des autres habitants et/ou en tant que référent pour le dispositif de gendarmerie peuvent se faire connaître en mairie : accueil@saintmardecoutais.fr ou par téléphone 02 40 31 50 53. Nous vous remercions de votre intérêt pour la démarche.

Les 3 commissions municipales concernées.



Groupe participatif sur l'histoire de Saint Mars

Afin de permettre une **meilleure connaissance de la commune** par tous les habitants, le groupe de travail participatif précédemment évoqué se met en place. Plusieurs personnes sont déjà intéressées.

Objectif : recueillir des informations, faire des articles ou des planches illustrées pour **faire connaître acteurs, anecdotes et événements qui ont marqué l'évolution de la commune.**

Vous êtes intéressé.e.s ? Vous êtes les bienvenu.e.s pour rejoindre le groupe. Faites-vous connaître en mairie : accueil@saintmardecoutais.fr ou par téléphone 02 40 31 50 53.

La commission participation citoyenne, information et relations extérieures

Service enfance

Nouveaux tarifs à partir du 1/02/2022

Les tarifs 2022 suivants ont été votés en Conseil Municipal lors de la séance du 9 décembre 2021 :

Modalité de calcul des tarifs

- Quotient familial × Taux d'effort = Tarif unitaire
- Avec Tarifs planchers et plafonds

Restauration scolaire

- Quotient familial inférieur à 1100 : 1€
- Quotient à partir de 1100 : Taux d'effort 0.33%, de 2.90€ à 4.80€

APS (Accueil périscolaire)

- Taux d'effort 0.08%, de 0.40€ à 0.80€, le ¼ h (tout ¼ d'heure commencé est dû)
- Tarification du goûter : 0.80€.
- A compter du 3^{ème} enfant : ½ tarif

ALSH (Accueil de loisirs du mercredi)

- Demi-journée avec repas : Taux effort 1.20%, de 7.50€ à 17€ (goûter et repas compris)
- Demi-journée sans repas : Taux effort 1%, de 5.75€ à 14.50€ (goûter compris)
- Journée : Taux effort 1.40%, de 9.5€ à 19€ (goûter et repas compris)
- A compter du 3^{ème} enfant : ½ tarif

Les principaux changements :

- Cantine à 1€ : plafond du quotient familial relevé, ce qui permet une augmentation du nombre de familles pouvant bénéficier du tarif repas à 1€ :
- Augmentation des taux d'effort et de certains plafonds due à l'augmentation du coût des charges (tarifs repas par le prestataire, ...)
- Tarification du goûter qui permettra un goûter plus conséquent



L'équipe d'animation 2021-2022



Equipe de Direction



Audrey JOINTRE

Coordinatrice
Enfance et Jeunesse



Estelle BOISARD

Directrice du
périscolaire



Manuel STEPHAN

Directeur adjoint
Directeur mercredi
Réfèrent ST Thérèse



Mélanie RAMBAUD
Stagiaire science
sociale

Equipe d'animation Ecole Delaroché



Nancy GILARD-LOIRAT



Amandine KEROUREDAN



Loïc SIMONOT



Erika GAUTHIER



Marie ROUET



Delphine CEUPPENS



Maëlle TOUBLANC

Equipe d'animation Ecole Sainte Thérèse



Magalie HERY



Dorianne MOREAU



Sandy REY



Corinne LHOMLET

ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)



Chrystelle RELANDEAU



Murielle JUTEL



Aurélie BROSSAUD

La Bibliothèque municipale « au fil des mots »

Une année 2021 riche et de belles perspectives pour 2022, grâce à l'implication des bénévoles et d'Adeline Belin, bibliothécaire, ainsi que l'accompagnement par la commission municipale « Participation citoyenne » qui souhaite que cet espace soit structurant, accessible, lisible et au service de tous.

La lecture est en effet une source de plaisir, de partage et d'information.

La bibliothèque continue donc de développer des projets permettant de faciliter l'accès du plus grand nombre à la lecture et le lien avec les autres actions culturelles sur le territoire.

Une bibliothèque accessible au plus grand nombre :

L'ACQUISITION DE LIVRES POUR PERSONNES DYSLEXIQUES

Grâce à une subvention exceptionnelle reçue par le Centre National du Livre, la bibliothèque municipale "Au fil des mots" a fait le choix de compléter fin 2021 son offre de lecture en achetant des livres pour les enfants dyslexiques. Ces documents, conçus pour tous, proposent une approche adaptée aux lecteurs dont les troubles dyslexiques perturbent le plaisir de lire.

L'objectif essentiel de toutes ces collections est, avant tout, de donner confiance aux enfants



dans leurs capacités de lire, de comprendre et d'apprendre.

Pour l'année 2022, cette offre de lecture sera étendue aux adolescents et adultes dyslexiques et la bibliothèque pourrait étendre cette approche à d'autres types de besoins.

GRATUITÉ POUR LES ENFANTS ET LES NOUVEAUX HABITANTS

Lors du Conseil Municipal de novembre 2021, les élus ont voté à l'unanimité un changement de tarification pour l'adhésion à la bibliothèque municipale. A compter du 1^{er} janvier 2022, l'inscription à la bibliothèque devient individuelle et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.

Les adultes d'une même famille devront s'acquitter d'une cotisation de 8€ pour l'année.

Les nouveaux arrivants bénéficieront également d'une adhésion gratuite la première année (justificatif à fournir).

Nouveaux projets 2022

UN PROJET POUR UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

La bibliothèque « Au fil des mots » a été retenue pour participer au dispositif « **Un micro-projet pour une bibliothèque unique** », proposé et intégralement financé par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique. Dans ce cadre, l'équipe de la bibliothèque va être accompagnée par des professionnels du design et des arts plastiques pour **repenser son identité visuelle : panneaux extérieurs, affiches, logo et bandeau du site internet**. Cela permettra ainsi aux habitant·es de mieux identifier le lieu en le rendant plus visible et identifiable.

Pour cela, un groupe de travail a été constitué qui réunit agents, usagers et usagères (enfants et adultes), bénévoles, élu.es et services techniques. Cela permet de prendre en compte une diversité de regards, dans une démarche de participation citoyenne, portée par la commission municipale « participation citoyenne, informations et relations extérieures ».

Cette réflexion collaborative prend la forme de quatre séances d'ateliers collectifs, durant lesquels des designers proposent des outils permettant de réfléchir ensemble : discussions, dessins, collages, enregistrements sonores, photographies, maquettes, plans...

Ces ateliers se déroulent entre janvier et mars. A l'issue de cette période, une identité visuelle sera choisie ensemble, développée par les designers, puis mise en place.

Pour la première fois : l'engagement dans le Festival Errances

Errances 2022

RIVES DU DANUBE & PAYS BALKANS

JOURNÉE FESTIVE LE 12 MARS, EN COLLABORATION AVEC L'ALAC ET LE CHEMIN DES PAPILLONS

Tous les deux ans, le festival Errances est mis en place sur l'ensemble du Pays de Retz par le Collectif Spectacles en Retz. Il rassemble de nombreux acteurs culturels autour d'une thématique qui sera cette année les Balkans.

Pour la première fois, la bibliothèque municipale y sera impliquée et a proposé aux associations culturelles de la commune de préparer ensemble une journée festive. L'ALAC et le Chemin des Papillons ont répondu présent.

Cette journée « Aux couleurs de l'Est » aura lieu le samedi 12 mars 2022 à la salle de la St Marine (sous réserve de la situation sanitaire). Atelier cuisine, contes métissés et soirée dansante (avec repas thématique) avec la fanfare « Kalbanik's Orchestra » vous feront voyager au cœur des Pays Balkans et sur les rives du Danube. Réservez déjà votre date !

Semaine sur l'eau



EXPOSITION, ATELIERS ENFANTS ET SPECTACLES DU 16 FÉVRIER AU 2 MARS

La bibliothèque s'associe aux commissions « Cadre de vie, Environnement, Santé » et « Patrimoine culturel, naturel et bâti, Artisanat, Commerces, Services » lors de la semaine sur l'eau, qui aura lieu du lundi 21 au dimanche 27 février 2022.

Une **exposition « Lettre à l'humide »** sera visible à la bibliothèque du 16 février au 2 mars.

Le **mercredi 23 février**, un **atelier** autour de l'album « A l'eau », animé par l'illustratrice Emmanuelle Houssais, proposera aux **enfants de créer un petit livre accordéon** sur « le voyage de la petite goutte ».

Cette semaine se clôturera par un **spectacle de la compagnie Théâtre Cabines, «La vie rêvée des eaux usées»**, le **dimanche 27 février** en fin de matinée.



LES ACTUALITÉS 2021 DE LA COMMUNE

État-civil

Seuls les naissances, mariages et décès ayant reçus, de la part des familles, un accord de parution dans le présent bulletin sont ici publiés. La liste peut donc ne pas être exhaustive.

Ils sont nés

HEAULMÉ Héléna 10 rue du Rayon d'Or	née le 23 avril 2021
CHIFFOLEAU Thomas 29 la Guinanderie	né le 17 juillet 2021
GUIBERT Juliette 20 rue de la Perche	née le 14 août 2021
LEFEBVRE Arthur 14 rue Sainte Anne du Vigneau	né le 4 septembre 2021
THOLLON Liam 7 rue de la Boisselée	née le 24 janvier 2021
THABARD Benoît 1 l'Anfrenière	né le 9 octobre 2021

Ils se sont unis

ANGOT Nicolas et RELANDEAU Jessica	Mariés le 19 juin 2021
SIMON Jean-François et MONTRON Emeline	Mariés le 14 août 2021

Ils nous ont quitté

CHABOT Anthony 14 rue Messidor	le 11 mai 2021
AVERTY Marie-Pierre EHPAD Sainte Anne 9 rue Sainte Anne du Vigneau	le 28 juillet 2021
JOLIVET Marie-Thérèse EHPAD Sainte Anne 9 rue Sainte Anne du Vigneau	le 5 août 2021
GUITTENY Jean 21 rue Sainte Anne du Vigneau	le 5 août 2021
DAVID Roger EHPAD Sainte Anne 9 rue Sainte Anne du Vigneau	le 9 septembre 2021



Dossiers instruits en aménagement et droit des sols (ADS)

Le service ADS de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a enregistré une augmentation de certaines demandes et notamment des dossiers de demande d'informations sur l'année 2021. Voici un résumé en chiffre :

Type de dossiers	Nombre de dossiers instruits par l'ADS				Variation	
	2018	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Permis de construire	58	77	48	56	- 37%	+16.7%
Informations : CU et Notaire	331	375	264	322	- 42%	+22%
Déclaration préalable	52	47	68	82	44.7%	+20.6%
Autres permis	30	58	18	9	-73.07%	-50%
TOTAL	471	557	398	469	-28.5%	+17,84%

Retour sur les événements de 2021



*Accueil des nouveaux habitants
le 15 septembre*



Journée citoyenne du 20 novembre



Journée citoyenne du 20 novembre



*Lancement du Conseil Municipal
des Jeunes en octobre*



*Inauguration de la bibliothèque
le 25 septembre*



Forum des associations du 15 septembre



*Réunion publique d'échange
élus/habitants du 29 juin*



*Préparation de paniers gourmands
pour les aînés en mars*

École publique Paul et Madeleine Delaroche

Comme c'est étrange...

Malgré le contexte sanitaire, **les élèves sont toujours heureux de se retrouver**. Ils sont facilement adaptables et nous les en félicitons !



Pour ce qui concerne notre actualité, les classes de MS/GS, de GS/CP, de CP/CE1 et de CE1/CE2 se sont rendues à l'espace de Retz de Machecoul pour assister au **spectacle musical « comme c'est étrange »**. Ce fut un spectacle d'une grande qualité qui va se poursuivre pour les MS/GS et en GS/CP par un projet d'action culturelle jouissant de l'intervention d'une musicienne.

De plus, l'école s'est constituée une **chorale allant de la grande section au CM2** : elle est animée une fois par quinzaine par une enseignante et une AESH qui passent dans chaque classe. La chorale a pu se produire lors de la bourse aux livres. Les élèves se préparent actuellement pour les rencontres chorales qui auront lieu en mai.

Et comme chaque année, nous profitons des **animations sur les déchets et le compost dispensés par le CPIE de Corcoué sur Logne** : il est intervenu en novembre auprès des grandes sections.

Les inscriptions pour les enfants nés en 2019 s'ouvrent en janvier. N'hésitez pas à contacter la directrice, Mme Royer, au 0240315606, ou par mail à ce.0440859v@ac-nantes.fr.

Ainsi s'achève cette étrange année 2021... Nous espérons que 2022 nous réservera de biens belles surprises !





École privée Sainte Thérèse

Malgré les variations au niveau des contraintes sanitaires, **l'année scolaire se déroule dans un climat serein.**

Notre projet pédagogique, **fil conducteur** de cette année, est « **bouger et bien s'alimenter pour être en bonne santé** ».



Ainsi, les élèves bénéficient tout au long de l'année d'une activité physique encadrée par des animateurs sportifs : hand-

ball, natation, acrogym, danse et basket. Une activité est programmée à chaque période scolaire.

« Bien s'alimenter » est travailler dans le cadre des sciences. Les élèves se familiarisent avec les groupes d'aliments, le respect des saisons en termes d'alimentation, les besoins alimentaires ... La semaine du goût s'est intégrée à ce projet.

Par ailleurs, nous poursuivons nos **visites régulières** à la bibliothèque. Ce moment est très apprécié. Nous complétons ce temps de lecture offerte en accueillant une bénévole de l'association « Lire et Faire Lire ». Les élèves sont transportés dans des histoires merveilleusement lues.

Visuellement, l'école Sainte Thérèse se reconnaît entre autres grâce à son logo et la **fresque peinte**

sur son pignon. Un projet d'école de cette année 2022 est de renouveler cette fresque.

Les inscriptions ont commencé.

Les élèves nés en 2019 feront leur rentrée en PS en septembre 2022. Pour procéder à une inscription, prenez rendez-vous avec Mme Champenois en téléphonant au 02 40 04 81 12. Si le protocole sanitaire le permet, des portes ouvertes auront lieu samedi matin 12 mars de 10h à 12h. Vous pouvez dans un premier temps découvrir l'école en vous rendant sur le site : ste-therese.jimdofree.com



LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

L'ALAC

Le lien social est au cœur des valeurs de l'ALAC et au cœur de nos préoccupations cette année encore et plus que jamais !

Fort de cette conviction, l'ALAC a démarré une saison « presque » normale !

Notre AG a eu lieu le samedi 4 septembre suivie d'une séance d'inscriptions qui nous a prouvé que nombreux sont les saint-marines et saint-marines à vouloir retrouver le chemin des ateliers, puisque cette année vous êtes un peu plus de 200 à participer à des activités régulièrement : théâtre, gym, marche, couture, qi-gong, relaxation, travaux d'aiguille, photos, danse africaine et percus.

Nous vous sommes d'autant plus reconnaissants que nous savons que les dernières saisons, tellement perturbées, auraient pu vous décourager.

Alors un grand MERCI à vous pour votre confiance renouvelée !

Un petit bémol cependant : les ateliers Yoga et Botanique n'ont pas pu se tenir cette année, nous espérons sincèrement que la saison prochaine nous permettra de les ouvrir car ils sont précieux pour ceux qui les pratiquent.

L'atelier Fitness-kid n'a pas pu ouvrir cette année faute d'inscriptions suffisantes.



Sur des notes plus positives, l'atelier Photo était heureux d'exposer ses travaux les 16 et 17 octobre derniers à la Salle Saint-Marine : 200 visiteurs bienveillants voire enthousiastes, un vrai succès !

Et l'atelier danse africaine-percussions nous a fait danser le 17 décembre au rythme des djembés !

Et puis, pendant les vacances de la Toussaint, 21 enfants de 6 à 12 ans ont participé à des stages de dessin durant 3 jours, animés par Gwenaëlle.



Grand succès puisque nous avons dû ouvrir un stage supplémentaire pour accueillir tous ces jeunes artistes !

Une œuvre collective est visible à la bibliothèque municipale, n'hésitez pas y faire le détour.

Intéressé-e-s par ces ateliers ? Ouvrez l'œil : il se pourrait que nous renouvelions l'expérience au printemps prochain... Et qui sait un atelier à l'année pour la saison prochaine... ?

Notre association est animée par un petit groupe de bénévoles... Certaines d'entre nous souhaitent laisser leur place, après plusieurs années d'engagement humble et enthousiaste.

Notre bureau recrute donc ! Peu importe que vous ayez beaucoup ou peu de temps à donner ; une aide même minime est possible.

Ce sont ces engagements qui permettent la création et le maintien de la dynamique et des liens dans notre commune.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Adresse mail : alac.stmars@gmail.com

Tél : 06.85.09.70.13

Pour s'informer :

<http://www.alacstmarsdecoutais.com>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100070100664451>



Amicale Laïque

« Bourse aux livres »

Après deux années d'arrêt forcé à cause de la crise sanitaire, les membres de l'Amicale Laïque de Saint Mars de Coutais ont pu reprendre du service. Le vendredi 19 novembre 2021 s'est déroulé une nouvelle édition de la bourse aux livres (qui remplace depuis 2019 le marché d'automne). Sur les stands étaient proposés des livres et des jeux pour enfants mais également des romans et bien d'autres catégories diverses et variées.

Les enfants ont également participé à l'animation de cette bourse aux livres avec une chorale collégiale mêlant toutes les classes. Ils ont pu chanter devant leur famille. Après, pour se réchauffer, tout le monde a pu se retrouver autour d'un verre de vin chaud et d'une crêpe (faites par le restaurant le Saint Georges à Port Saint Père). Nous remercions tous les participants, les amicalistes et les enseignants pour la réussite de cette deuxième édition.

En parallèle, l'Amicale Laïque a proposé sa traditionnelle vente de gâteaux Bijoux. Les enfants ont retrouvé les commandes dans leur classe le jeudi 25 novembre.

Pour cette fin d'année, l'association a également proposé une vente de sapin de Noël et une vente de chocolats. Les sapins ont pu être récupérés aux Serres Barreaux le samedi 4 décembre 2021 et les

chocolats de l'entreprise Réauté ont été remis le vendredi 10 décembre, à temps pour les vacances de fin d'année.

Avant de profiter des vacances de fin d'année, les élèves de l'école publique Delaroche ont pu avoir la visite du Père Noël le 17 décembre. Le Père Noël leur a remis à chacun une sucette en chocolat et des cadeaux financés par l'Amicale Laïque.

Les bénéficiaires de toutes nos opérations vont permettre de financer les projets de l'école (sorties, journées d'activité, spectacles, cadeaux de Noël, ...).

Dans la mesure du possible et selon les restrictions qui seront appliquées, l'Amicale laïque va continuer ses activités en proposant une nouvelle version du carnaval le 25 mars 2022. Nous serons ravis de vous retrouver pour cette première édition festive.

L'association va également devoir faire face en 2022 aux départs de plusieurs de ses membres et en 2023 à presque la moitié d'entre eux. Si vous avez envie de vous investir au sein de l'association, nous serons heureux de vous accueillir.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook pour vous tenir informé de nos actualités :

<https://www.facebook.com/amicalelaiquesmdc/>.

L'ensemble des Amicalistes vous souhaite ses meilleurs vœux et une très belle année 2022.



Comité des fêtes

Bonjour à tous,

Pour l'année 2022 le comité organise :

- un Occa's pêche (vide grenier sur le matériel de pêche d'occasion) le 5 mars 2022.
- le 30ème concours de pêche (Parc des Versènes) sur la commune le jour de la fête des pères : 19 juin 2022.
- le Feu d'artifice + soirée dansante réalisée par Osmose au parc des Versènes ; une animation de 2 groupes musicaux + repas à partir de 19h00 avant le feu d'artifice : le 16 juillet 2022.



Tarif des locations du matériel :

- Location aux particuliers : (tarifs ci-dessous et visibles aussi sur site de la mairie)
- Prêt aux autres associations de St Mars de Coutais : gratuit (une cotisation de 50€ est demandée à l'année).

→ **Les réservations sont possibles uniquement par téléphone de 18 h à 19 h du lundi au vendredi (ou laisser un message sur le répondeur) auprès de nos gestionnaires du matériel :**

**David GRAVOUIL et Marc BEILLEVAIRE :
06 37 81 18 00.**

	Prix/particulier (1 week-end)	Caution
Table bois ou plastique	6 €	50 €
Table bois ou plastique + 2 bancs ou 6 chaises	10 €	50 €
1 banc ou 4 chaises	2 €	0 €
Grand Stand pliant (accordéon) => 6mX3m	50 €	800 €
Podium	150 €	0 €
Friteuse (électrique ou gaz)	65 €	30 €
Percolateur	20 €	0 €
Plancha	40 €	30 €
Bac Refroidisseur	20 €	30 €
Néon éclairage (1m)	5 €	50 €

N'hésitez pas à venir à nos manifestations festives et nous contacter si vous souhaitez échanger et/ou nous faire part de vos idées ou de vos besoins particuliers.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une très belle année 2022.

Association du tenu

Prévisions des prochaines activités

Les espoirs de se retrouver autour de jeux de société ou projets de voyage sont mis à mal en ce moment.

Nous avons annulé le repas de Noël et l'assemblée générale du 7 janvier 2022 mais nous comptons bien, dès la reprise possible des activités, reprogrammer toute ces rencontres.

Nous maintenons, pour l'instant :

- Le concours de belote du 22 janvier 2022
- Le concours de belote du 19 février 2022
- Le voyage en Vendée le 22 mars 2022

Nous misons sur l'optimisme et espérons tous que cet arrêt des activités sera de courte durée. Prenez bien soin de vous et à bientôt

Le bureau du club du tenu



Le Chemin des papillons

2022 sous le signe de la collaboration pour les Pap's

L'année 2021 ne fut de nouveau pas de tout repos pour les Papillons : après 2020 et la claque covidale, 2021 a eu elle aussi son lot d'annulations, de questionnements, de réorganisation...

Nous sommes tout de même parvenus à proposer une belle 7e édition du festival : on a ri, on a dansé, on a pleuré aussi. Et qu'est-ce-que ça fait du bien ! Autant vous dire qu'on n'a pas envie de s'arrêter là !

L'Assemblée Générale de l'asso a eu lieu le vendredi 5 novembre, et notre équipe désormais composée de 6 co-président·e·s a été élue : Christopher Fonteneau, Enora Guilbaud, Sébastien Gransart, Cindy Jouselin, Julos Guilbaud et Camille Gérard ont été réélus et Eric Lechat a quitté le Conseil d'Administration après cinq années d'implication dans l'asso. Merci à lui ! L'AG a été également l'occasion de revenir sur cette année intense et de présenter nos projets à venir... Et quels projets !

2022 s'annonce ambitieuse, ce sera une année sous le signe de la collaboration :

Le 5 février, la Chrysalide revient après une édition annulée, et cette fois-ci on a bien l'intention de les fêter ces 5 ans ! Notre soirée de concerts amateurs se tiendra à nouveau aux Serres Barreau, avec une petite surprise histoire de souffler nos bougies...

Et comme on aime bien les challenges, nous nous envolerons dès le mois suivant du côté des Balkans, le samedi 12 mars, avec une journée co-organisée avec l'ALAC et la bibliothèque de Saint Mars de Coutais. Cet événement s'inscrit dans le cadre du festival Errances organisé par le Collectif Spectacles-en-Retz. Au programme : expo, atelier cuisine, conte et soirée concert, le tout « Aux couleurs de l'Est ».



Une petite surprise à la Chrysalide pour souffler nos 5 bougies...

En mai, ce sera au tour de la Begginale de revenir 3 ans après la première édition : cet événement porté par le réseau Festivals du Collectif Spectacles-en-Retz nous permettra d'accueillir une compagnie en coopération avec plusieurs autres festivals du Pays de Retz.

Et pour finir, la 8e édition du Festival Le Chemin des Papillons se tiendra les 25, 26 et 27 août au Parc des Versènes. La programmation est encore en construction mais toute l'équipe est au travail pour vous proposer encore un beau moment de musique, de cirque, de théâtre, de balades nature, et bien d'autres choses encore...

Une année qui s'annonce bien chargée pour les Papillons, et nous croisons nos 60 doigts pour que le contexte sanitaire nous permette encore de maintenir ces bulles d'air culturelles qui nous sont si chères.

Le Conseil d'Administration du Chemin des Papillons.



ASSOCIATION « CHAUFFEURS SOLIDAIRES SUD RETZ »

Vous n'avez pas de moyen de transport ni les moyens de prendre le taxi ou êtes isolés pour vos divers déplacements :

- Supermarché

- Rendez-vous médicaux, paramédicaux, vaccinations ou pharmacie
- Coiffeur
- Visite d'un proche à son domicile ou à l'hôpital...
- Alors vous pouvez avoir recours au service de l'association : « Chauffeurs solidaires » qui existe sur notre commune. Pour en connaître ses modalités et son fonctionnement, veuillez contacter le référent au 07 69 78 56 53.

Si des chauffeurs bénévoles veulent intégrer l'association, ils seront les bienvenus (défraiements kilométriques). Appelez ce même numéro.

Saint Médard Basket

Opération Basket Ecoles – Stage d'arbitrage – Téléthon

Lors de la dernière Assemblée Générale de juin, nous avons indiqué que cette saison 2021 – 2022 serait probablement une saison de transition après celle de 2020 – 2021 largement tronquée du fait du contexte sanitaire.

Si l'organisation d'évènements de convivialité reste toujours difficile à organiser, dans le domaine sportif le club avance :

OBE : derrière cet acronyme se cache l'Opération Basket Ecoles. Ce dispositif constitue un accompagnement pour concevoir et mettre en œuvre des projets de basket à l'école.

Courant septembre le club a donc pris contact avec les directrices / directeur des écoles de Saint Mars de Coutais et Port-Saint-Père pour leur présenter ce dispositif. Accueilli très favorablement par les enseignants, ce sont donc 18 classes et près de 400 enfants qui vont pouvoir en 2022 découvrir le basket tout en s'intégrant dans un cadre pédagogique.



Stage d'arbitrage : le 8 décembre, Véronik, Conseillère Technique Fédérale est intervenue à la salle omnisports pour organiser une séance d'arbitrage. Cette séance de 3 heures était organisée pour les catégories U13 et U15. Les adultes présents ont pu constater l'évolution de l'attitude des enfants entre le début et la fin de la séance : de coups de sifflet très timides au départ tous nos jeunes ont progressivement su s'affirmer.

De plus la pédagogie très ludique de Véronik a permis de faire de cette séance un vrai moment de plaisir pour les enfants, en témoignent leurs sourires à la fin de la séance (voir photo).

Téléthon : malgré la difficulté d'organiser des moments de convivialité le club a tenu à perpétuer sa participation au Téléthon. Si le montant versé (200 €) est inférieur aux années passées, nous pouvons collectivement être fiers d'avoir une nouvelle fois été des acteurs de ce beau moment de solidarité.

Saint Médard Foot

70 ans de la Saint-Médard Football

A vos calendriers ! En cette nouvelle année, le club de football de Saint Mars de Coutais souffle ses 70 bougies du samedi 4 au lundi 6 Juin 2022. Se déroulera un programme placé sous le signe de la bonne humeur en compagnie du F.C. Birkendorf avec : un match de Gala et des rencontres pour toutes les catégories, des expositions photos pour remonter le temps, des produits dérivés du club à vendre. Puis, un repas et une soirée dansante viendront clôturer ces moments de fête



et de rassemblement intergénérationnel. Le club organise des animations tout au long du week-end et sans oublier son traditionnel tournoi des familles le dimanche !

Dans le cadre de ce 70ème anniversaire, nous souhaiterions collecter tous types d'archives documentaires : photographies, articles de presse, licences, feuilles de matchs ... mais aussi des anecdotes (témoignages, souvenirs...) et des objets relatifs au club : maillots, fanions, coupes, équipements sportifs, etc. afin d'enrichir une exposition qui sera proposée lors de ces deux journées.

Joueurs, dirigeants, arbitres, supporters, bénévoles, parents de joueurs, d'hier à aujourd'hui, contactez-nous pour que cette exposition soit la plus complète possible. Merci par avance pour votre participation.

PS : tout document collecté sera bien évidemment restitué à son propriétaire. Nous acceptons également les copies des documents originaux.

Contacts :

Sorin Christophe • 06 98 74 99 43

christophesorin@sfr.fr

Beillevaire Michel • 06 21 61 88 61

michel.beillevaire@gmail.com

EN LIEN AVEC LES AUTRES COMMUNES

Mission locale

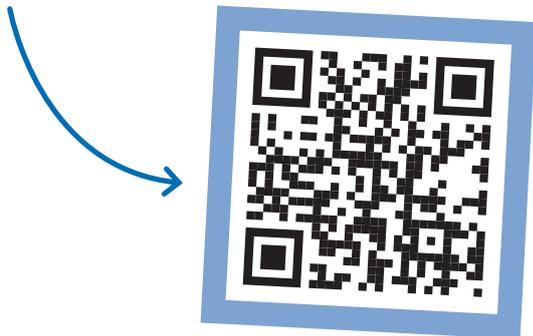
C'est pour qui ?

La Mission Locale du Pays de Retz est un relais d'information gratuit et de proximité !
C'est un service public proche des jeunes et des employeurs.



Prendre un RDV ?

Contactez-nous au **02 40 02 38 45**
@ : contact@mlpaysretz.com
Site : www.mlpaysretz.com



Joignable du lundi au vendredi
9h00 / 12h00 - 14h00 / 17h00
(Fermé le jeudi matin)



→ Vous avez entre 16 et 25 ans !

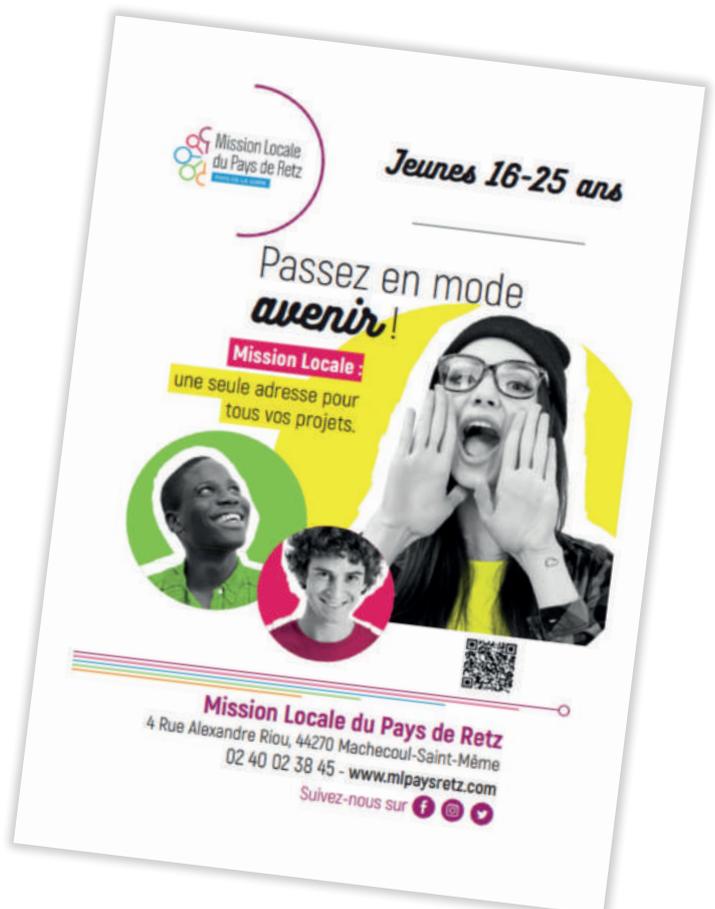
Vous serez **accueilli, informé, orienté et aidé** dans toutes vos démarches professionnelles et sociales.

Avec ses conseiller(e)s spécialisé(e)s et ses divers services, La Mission Locale du Pays de Retz vous **apporte des solutions concrètes** à vos questions d'**emploi**, de **formation**, mais aussi sur le **transport**, le **logement**, la **santé** ou la **citoyenneté**.

→ **Entreprises, collectivités ou associations du territoire** : vous souhaitez accueillir un jeune pour parler de votre / vos activités, métiers ...

Que propose-t-elle ?

1. Un accompagnement personnalisé
2. Des actions collectives
3. Des forums
4. Une offre de service à destination des employeurs
5. Des aides financières selon votre situation





25 • 26 • 27 mars 2022
FOIRE EXPO
du
PAYS de RETZ

“La Rabine” Machecoul-Saint-Même

Normande



**COMICE
AGRICOLE**

Prim'Holstein



ENTRÉE GRATUITE

S'il te plaît, dessine-moi un métier...

**Formations
professionnelles**



**LES MÉTIERS DE L'ART
& DE L'ARTISANAT**



LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Agenda des manifestations

2022

Février

A définir : Tournoi en salle séniors + vétérans – St Médard Foot – Salle Omnisports

- 5 Chrysalide – Le Chemin des Papillons – Serres Barreau – Annulé cause Covid
- Du 14 au 28 Exposition photos sur la biodiversité des zones humides de Grand-Lieu* – ALAC, Faunalis, Municipalité - Chemin de randonnée (Cf. site internet mairie)
- Du 16 au 27 Exposition « Lettre à l'humide »* (exposition sur l'eau, la nature et la biodiversité) - Municipalité – Bibliothèque municipale
- 19 Concours de belote – Association du Tenu – Salle St Marine
- 23 Atelier création graphique sur le thème de l'eau* – Bibliothèque municipale – salle St Marine
- 25 Conférence « Bienvenue sur la terre des insectes »* - Municipalité – Théâtre
- 26 Ateliers découvertes et manipulations de l'eau* – Municipalité – Salle St Marine et parc des Versènes
- 26 Rencontre citoyenne entre Loire et Grand Lieu : réflexion sur le Projet de Parc Naturel Régional* – Municipalité – Salle St Marine
- 26 Atelier travail collectif sur la préservation de l'eau* – Municipalité – Salle St Marine A partir de 10 ans (ou 8 ans avec adulte)
- 27 Spectacle « La vie rêvée des eaux usées »* - Cie Théâtre Cabines – Municipalité - Théâtre - Tout public à partir de 7 ans

2022

Mars

- 1 Club lecture « En Aparté » - Bibliothèque municipale « Au fil des mots »
- 3 Réunion publique de lancement et de proposition de chantiers pour la journée citoyenne du 21 mai – Municipalité – Salle la Saint Marine.
- 5 Occa's Pêche « vide grenier pêche » – Comité des Fêtes – Salle St Marine
- 12 Portes ouvertes – Apel Sainte Thérèse
- 12 Festival Errances « Aux couleurs de l'Est » (atelier cuisine, conte, repas-concert) – Le chemin des papillons, ALAC, Bibliothèque municipale
- 19 Tournoi de Bad – Bad Saint Marin- Gymnase
- 19 Concours de boules – La Boule du Tenu – terrain de foot stabilisé
- 19 Commémoration du 19/03/1962 (fin guerre Algérie) – FNACA – Cimetière et Salle St Marine
- 19 Journée mondiale de l'eau – visite de la station d'épuration – Municipalité et SNPN (Société Nationale de Protection de la nature)
- 25 Carnaval - Amicale Laique – Salle St Marine
- 26 Repas des Aînés – Municipalité – Salle St Marine

2022

Avril

- 23 Concours de boules – La Boule du Tenu – terrain de foot stabilisé
- 30 Soirée Créole – Asso Professionnels de St Mars – Salle St Marine

2022

Mai

- 6 Expo Photos – ALAC – Salle St Marine
- 8 Commémoration du 08/05/1945 (fin 2ème guerre mondiale) – FNACA – Cimetière et Salle St Marine
- 21 Concours de boules – La Boule du Tenu – terrain de foot stabilisé
- 21 Journée citoyenne – Municipalité – Salle St Marine
- 22 Vide-grenier – Apel Sainte Thérèse

2022

Juin

- 6 70 ans du Club – St Médard Foot – lieu à définir
- 11 Portes ouvertes – ALAC – Restaurant et annexes
- 17 Assemblée Générale et Tournoi – Bad Saint Marin - Gymnase
- 18 Randonnée municipale – Municipalité
- 19 Concours de pêche – Comité des Fêtes – Bord du Tenu
- 24 Assemblée Générale – St Médard Foot – Salle St Marine
- 25 Audition de fin d'année – Association Musicale Cordissimo – Théâtre
- 25 Kermesse - Apel Sainte Thérèse – Parc des Versènes
- 25 Concours de boules – La Boule du Tenu – terrain de foot stabilisé
- 28 Réunion publique de présentation et d'échanges avec la population sur les projets municipaux – Municipalité – Salle Saint Marine

2022

Juillet

- 3 Fête de l'école DELAROCHE – Amicale Laïque – Ecole DELAROCHE
- 5 Repas du club – Association du Tenu – Salle St Marine
- 16 Feu d'artifice – Comité des Fêtes – Parc des Versènes

2022

Août

- 25 26 27 Festival des Papillons – Parc des Versènes

Sous condition d'évolution notamment des mesures sanitaires
 * Animations dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.

